



L'accréditation en santé et action sociale pour renforcer la confiance dans les prestations délivrées

Le 9 juin 2015 marque la 8^{ème} édition de la Journée Mondiale de l'Accréditation, consacrée cette année à la santé et à l'action sociale.

Le domaine de la santé et de l'action sociale représente aujourd'hui un défi majeur pour notre société. En effet, la nécessité de fournir des soins et une action sociale de qualité, sûrs, pérennes et avec des coûts maîtrisés se renforce chaque jour. Utilisation de dispositifs médicaux, services à la personne en situation de dépendance et de handicap, maîtrise de l'insalubrité des locaux, accueil du jeune enfant ou encore examens de biologie médicale et diagnostics d'anatomie/pathologie/cytologie : nous sommes tous amenés à un moment ou à un autre, indépendamment de la situation ou de l'âge, à faire appel à des services de santé ou d'action sociale.

Bernard Doroszczuk, Directeur Général du Cofrac, explique : « *L'accréditation est un outil essentiel pour donner confiance au public, aux patients et aux autorités, dans les prestataires de santé et d'action sociale. Elle permet, directement ou indirectement, de s'assurer que ces prestataires respectent un processus rigoureux et délivrent des prestations de qualité, avec des équipes compétentes.* »

A propos de la Journée Mondiale de l'Accréditation

Initiative internationale créée conjointement par International Accreditation Forum (IAF) et International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) - les deux organisations mondiales d'accréditeurs dont le Cofrac est membre et signataire des accords de reconnaissance mutuelle, permettant de reconnaître comme équivalentes des accréditations délivrées par des accréditeurs signataires de différents pays - la Journée Mondiale de l'Accréditation valorise l'importance de l'accréditation et permet, chaque année, de démontrer son application dans un domaine donné. Elle représente l'occasion pour les accréditeurs nationaux signataires, dont le Cofrac, de décliner en actions locales le thème choisi à l'international.

Le Cofrac

Organisme à but non lucratif créé en 1994, le Comité français d'accréditation (Cofrac) a été désigné en 2008 comme instance nationale d'accréditation. Il assure à cet égard une mission d'intérêt général et, lorsque l'accréditation est imposée par la loi ou la réglementation, une mission de service public. Dans un souci d'indépendance, tous les intérêts liés à l'accréditation sont représentés au sein de toutes les instances de décision.

Démarche volontaire ou réglementaire, l'accréditation consiste à évaluer et reconnaître la compétence technique ainsi que l'impartialité des organismes d'évaluation de la conformité. Elle s'adresse directement à tous les laboratoires d'essai, d'analyse ou de mesure, aux vérificateurs, aux organismes d'inspection, de certification ou de qualification qui testent, auditent ou évaluent les produits, services, processus, personnels et organisations. En contribuant à l'amélioration continue de la qualité des produits et des services, elle est une preuve et un vecteur de confiance.

Grâce à l'expertise de 150 collaborateurs et d'un réseau de plus de 1 400 évaluateurs et experts techniques, les quatre sections du Cofrac gèrent les accréditations : Certifications, Inspection, Laboratoires et Santé Humaine. Depuis sa création, le Cofrac n'a cessé de connaître une croissance continue en termes de demandes et a ainsi dépassé, fin 2014, les 3 000 accréditations délivrées tous secteurs confondus. Le Cofrac est signataire d'accords multilatéraux, faisant bénéficier l'accréditation française d'une reconnaissance internationale.

Contacts :

Sébastien Laborde, Directeur du service Communication/Promotion

sebastien.laborde@cofrac.fr – Tél. : +33 (0)1 44 68 82 66

Yaelle Charbit, Chargée de communication/Promotion

yaelle.charbit@cofrac.fr – Tél. : +33 (0)1 44 68 53 18